

## Préambule

Le présent texte énonce les règles d'usage des équipements et des services numériques mis à disposition par l'UFA Jeanne d'Arc. Cette chartre engage tous les utilisateurs, qu'ils soient membre de l'équipe éducative ou apprentis. Les droits, devoirs et responsabilités de chacun sont fonction de son rôle dans l'utilisation des services numériques.

## 1 – Les services et outils numériques de l'UFA Jeanne d'Arc

### 1.1 – Les services proposés

L'UFA Jeanne d'Arc offre à l'étudiant, dans la limite des contraintes techniques et organisationnelles, les services suivants :

- Accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT) comprenant :
  - Un accès aux données de la vie scolaire (notes, cahier de texte...);
  - Un service d'accès à des ressources pédagogiques numériques ;
  - Des services de communication électronique (messagerie électronique, forums de discussion) ;
  - Un service de téléchargement et de stockage de contenus (cloud) ;
  - Un accès à une suite bureautique en ligne (traitement de texte, tableur-grapheur, diaporama)
- Accès au Wifi
- Mise à disposition d'Équipements Individuels Mobiles (EIM) sous respect du protocole de prêt

### 1.2 – Conditions d'accès

Chaque utilisateur se voit attribuer un identifiant et un mot de passe qui lui permettent de se connecter aux services numériques de l'UFA Jeanne d'Arc. Ces identifiants et ces mots de passe sont strictement personnels et confidentiels. Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait : la communication à des tiers de ces informations, engage son entière responsabilité.

### 1.3 – Modalités d'accès

L'accès à ces services peuvent avoir lieu :

- Soit depuis les locaux de l'UFA Jeanne d'Arc à partir des équipements mis à disposition des apprentis ou à partir des équipements personnels des étudiants. La mise à disposition des équipements informatiques se fait sous l'égide et le contrôle des formateurs. L'usage d'équipements personnels dans la classe ne peut être autorisé que par le formateur à des fins pédagogiques.
- Soit en dehors des locaux de l'UFA Jeanne d'Arc par un accès individuel à partir de toute machine connectée à Internet.

## 2 – Engagements

### 2.1 – Respect de la législation

L'utilisateur s'engage, dans son usage des services et des équipements numériques mis à disposition, à :

- Ne pas porter atteinte aux valeurs fondamentales de l'Éducation nationale ou du Ministère de l'Agriculture, dont en particulier les principes de neutralité religieuse, politique, syndicale et commerciale ;
- Respecter la législation en vigueur notamment les lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique, propriété intellectuelle ;
- Ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes en respectant notamment le droit à l'image de chacun ;
- Ne pas porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants ;
- Ne pas inciter à la consommation de substances interdites, la réalisation d'actes illicites ou dangereux ;
- N'utiliser les services et équipements mis à disposition que dans le cadre des activités liées à l'UFA Jeanne d'Arc ;
- Rapporter à l'établissement tout problème éthique, moral ou technique, lié à l'utilisation des services numériques ;

- Informer immédiatement l’Etablissement de toute perte, de toute tentative de violation ou anomalie relative à une utilisation de ses codes d’accès personnels ;
- Ne pas altérer les données ou accéder à des informations appartenant à d’autres utilisateurs du réseau sans autorisation ;
- Ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources ;
- Ne pas introduire des programmes nuisibles (virus ou autres) ;
- Ne pas modifier sans autorisation la configuration des équipements mis à disposition.

## 2.2 – Respect du matériel

L’UFA Jeanne d’Arc met à disposition d’Equipements Individuels Mobiles (EIM) à chaque utilisateur. Cet équipement composé principalement d’un ordinateur portable est attribué selon un numéro.

Chaque utilisateur s’engage à respecter le matériel mis à sa disposition et à l’utiliser conformément aux droits définis :

- Mise en marche et arrêt des ordinateurs à chaque utilisation ;
- Fermeture de tous les logiciels avant arrêt des ordinateurs ;
- Rechargement de la batterie ;
- Rangement du matériel ;
- Obligation d’enregistrer les documents personnels sur le serveur dans le dossier qui vous a été attribué ;
- Interdiction de supprimer, introduire ou modifier le contenu de l’ordinateur (images, raccourcis, fichiers textes, sons...), hormis dans le dossier qui vous a été attribué sur le serveur ;
- Interdiction de modifier la configuration des machines (dont les configurations d’affichage : fond d’écran, écrans de veille, icônes, curseur...)
- Obligation de signaler tout problème rencontré au formateur ;

## 2.3 – Engagement de l’établissement

L’établissement s’engage à :

- Respecter la législation en vigueur (notamment les lois relatives à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique, propriété intellectuelle, droit à l’image).
- Maintenir le Service accessible en permanence, mais peut interrompre l’accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l’Utilisateur. Il tiendra dans la mesure du possible les utilisateurs informés de ces interruptions.

## 3 – Sanctions

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies, s'expose aux sanctions disciplinaires et poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Lors d’une dégradation du matériel, la caution demandée à la rentrée à chaque apprenti pourra être utilisée.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l’apprenti :

Signature du représentant légal (si l’apprenti est mineur) :

Cachet et signature de l’établissement :